



LE BOIS DANS LA CONSTRUCTION NEUVE

TERTIAIRE (hors agricole) - 2010 - 2017

Financé par le

CODIFAB

comité professionnel de développement
des industries françaises de l'ameublement et du bois



REALISATION

AXIOME MEDIA – BatiEtude est l’institut de sondage de référence des univers de l’énergie et des matériaux de construction.

L’Observatoire de la Construction Neuve créée en 1985 et dont sont issues les données présentées ci après est un outil statistique multiclients destiné à évaluer précisément les parts de marché respectives de chacun des matériaux utilisé dans la construction neuve en France (logements, tertiaire, agricole).

Cette présentation vous permettra de découvrir et d’analyser l’évolution des parts de marché entre 2010 et 2016 du **BOIS** utilisé dans la construction neuve en France.

Les données sont obtenues par interview téléphonique d’un échantillon représentatif des permis de construire qui sont déposés, acceptés et déclarés commencés chaque année.

Pour en savoir plus : www.batietude.fr



Le CODIFAB, Comité Professionnel de Développement des Industries Françaises de l'Ameublement et du Bois, a été créé à la demande des professions de l'ameublement et de la seconde transformation du bois : CAPEB, UFME, UICB, UIPC, UIPP, UMB-FFB, UNAMA, UNIFA.

Le CODIFAB a pour mission de conduire et financer, par le produit de la Taxe Affectée, des actions collectives dans le respect de la réglementation européenne et dans le cadre des missions mentionnées à l'article 2 de la loi du 22 Juin 1978.

Pour en savoir plus : www.codifab.fr

Le ministère de l'écologie , du développement durable et de l'énergie, publie mensuellement (M+28) :

- ⇒ Les permis de construire déposés (liste exhaustive avec détails par permis)
- ⇒ Les permis de construire acceptés (liste exhaustive avec détails par permis)

Les chiffres publiés sont produits à partir de la base de données Sit@del2, qui rassemble les informations relatives aux autorisations de construire (permis déposés/acceptés) et aux mises en chantier transmises par les services instructeurs (étude, collectivités territoriales).

Il faut en moyenne 4 mois pour obtenir 90% des autorisations accordées un mois donné.

Les déclarations de mises en chantier, **sont à l'initiative des pétitionnaires** : il faut environ 3 mois pour collecter 50% des mises en chantiers d'un mois donné.

Les permis de construire déclarés commencés, au contraire, sont publiés à la même cadence mais sous la forme de cumuls par région et en national.

Site Sit@del :

« À compter des résultats 2015, de nouveaux indicateurs retracent les autorisations et les mises en chantier à la date réelle de l'évènement. Ces nouvelles séries améliorent le diagnostic conjoncturel produit à partir de la base Sit@del2, en corrigeant notamment les éventuels défauts de collecte.

Les résultats estimés en date réelle (données brutes et CVS-CJO) sont intégralement actualisés chaque mois après intégration des nouvelles données collectées. »

RAPPEL METHODOLOGIQUE

- ↗ L'univers de référence est l'ensemble des opérations autorisées sur l'année 2016 (permis déposés et acceptés en 2016) source Sit@del.
- ↗ L'échantillon a été constitué par tirage aléatoire après double stratification : régionale et temporelle (mois).
- ↗ Les interviews de maîtres d'ouvrage (10-15%) et d'architectes ont été réalisées :
 - 🏗 Entre 2 et 4 mois après la délivrance du permis de construire (les chiffres communiqués représentent pour l'essentiel les ventes constatées en 2017)
- ↗ Introduction de la notion de surface de plancher:
 - 🏗 Depuis le 1^{er} mars 2012, la surface de plancher est l'unique référence pour l'application de l'ensemble de règles d'urbanisme nécessitant auparavant un calcul des surfaces des constructions en SHOB ou en SHON.
- ↗ L'étude ici présentée porte sur 8 cibles principales (taille d'échantillon)

🏗 Bureaux (500-800)	🏗 Stockage (600-800)	🏗 Sport et Culture (300-500)
🏗 Industrie (500-800)	🏗 Commerce (500-800)	🏗 Santé (400-500)
	🏗 Enseignement (300-500)	🏗 Hôtels/Hébergement (150-250)

TERTIAIRE :

Toutes destinations confondues hors agricole, on constate une hausse de 4,9% des surfaces construites en 2016 : 17,341 millions de m², versus 16,526 millions de m² en 2015.

La hausse observée est non homogène entre les différentes destinations :

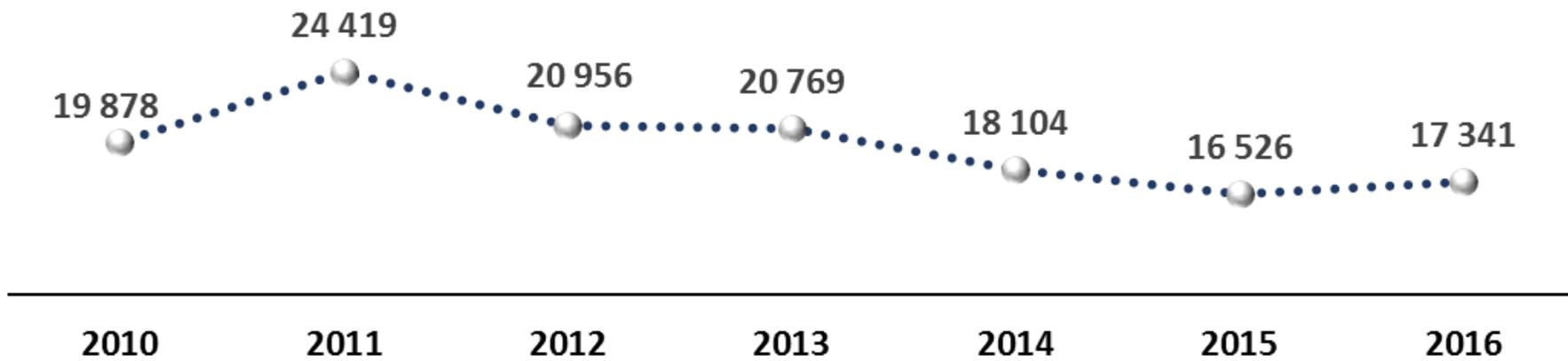
- +17% pour les bâtiments stockage/logistique
- +7% pour la santé
- +4% pour mes bureaux
- +2% pour les commerces

Parmi les baisses observées les plus importantes, nous trouvons les bâtiments :

- sport, loisirs, culture (-17%)
- l'enseignement (-7%)
- l'industrie (-4%)

EVOLUTION TERTIAIRE DE LA SURFACE DE PLANCHER 2010/2016

Résultats exclusifs



2015/2016 : +4,9%

EVOLUTION DES SURFACES DES BÂTIMENTS

NON RESIDENTIEL (surface moyenne par bâtiment : 826 m²/bât. en 2016 versus 692 m²/bât. en 2015)

	Evolution nb opérations (2015-2016)	2015	2016		Evolution surface de plancher (2015-2016)
		Surface de plancher (000 m ²)	Surface de plancher (000 m ²)	% surface de plancher totale	
Bureaux	+ 4%	2 946	3 162	13,8%	+ 7,3%
Industrie	- 4%	3 116	3 212	14,0%	+ 3,1%
Stockage/ logistique	+ 17%	3 172	3 797	16,6%	+ 19,7%
Commerces	+ 2%	2 893	3 035	13,2%	+ 4,9%
Enseignement	- 7%	1 230	1 106	4,8%	- 10,1%
Sport/Loisirs/Culture	- 17%	909	801	3,5%	- 11,9%
Santé	+ 7%	1 740	1 658	7,2%	- 4,7%
Agricole	- 34%	5 816	6 155	26,8%	+ 5,8%
TOTAL TERTIAIRE	-12%	21 822	22 926	100,0%	+ 5,1%

Résultats exclusifs

TERTIAIRE : CONSTRUCTION NEUVE 2016 :

En 2016, la construction neuve des bâtiments tertiaires hors agricole représente 17,341 millions de m².

Soit une hausse de 4,9% par rapport à 2015.

PRINCIPAUX RESULTATS CONCERNANT LE BOIS (hors lamellé collé) :

- ➔ Quel sera le matériau de l'ossature ou de la structure porteuse du bâtiment ? (exprimé en surface de plancher) **une part de marché du bois en baisse 3,5% contre 4,5% en 2015**, et une surface de plancher concernée (volume) en baisse par rapport à 2015 : -178%.
- ➔ Comment sera assuré le remplissage des façades ? (exprimé en surface de façade) une part de marché bois stable par rapport à 2015 : 4,7% et une surface de façade concernée (volume) en hausse : +8,3%.
- ➔ Comment sera assuré le revêtement de façade ? (exprimé en surface de façade) une part de marché bois en hausse par rapport à 2015 : 7,7% (+0,7 point), et une surface de façade concernée (volume) en hausse : +18%.
- ➔ Quel sera la structure de la couverture : (exprimé en surface de toiture) **une part de marché bois stable par rapport à 2015 : 12%**, et une surface de toiture concernée (volume) en hausse : +6,8%

Attention, ces moyennes de parts de marché bois dans les bâtiments tertiaires cachent des disparités très importantes.

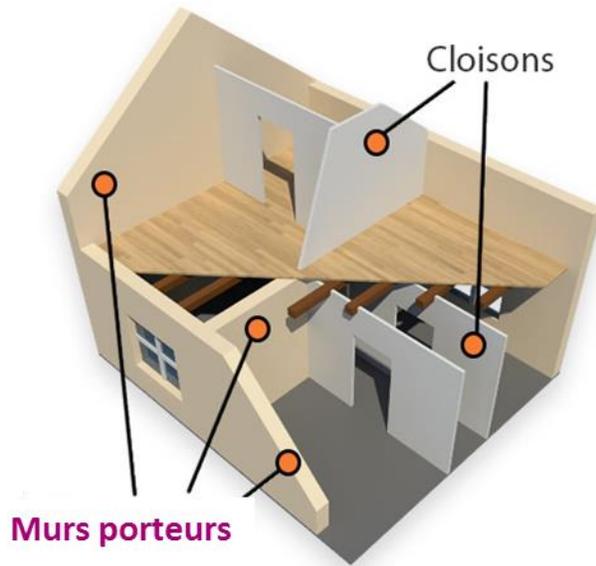
TERTIAIRE

MATÉRIAUX DE LA STRUCTURE PORTEUSE

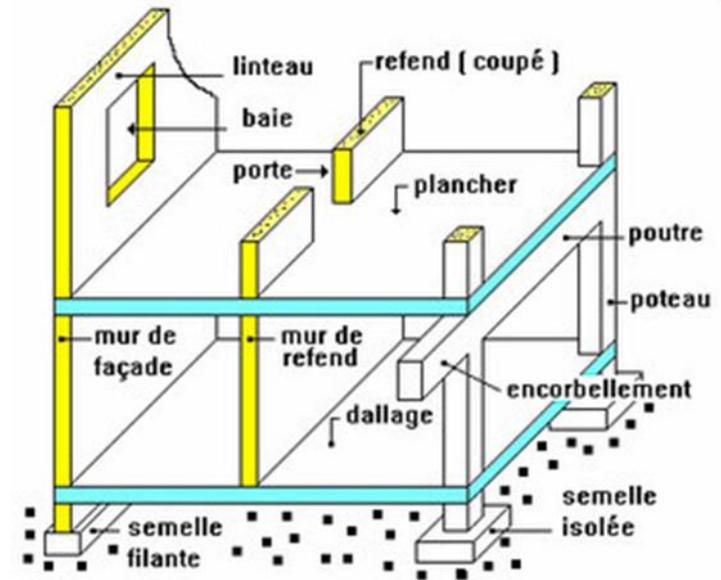
Quel sera le matériau et la structure porteuse?

Matériau de la structure porteuse

- Poteau bois
- Lamellé collé (bois)
- Parpaing
- Brique
- Béton cellulaire
- Béton banché
- Poteau dalle béton
- Poteau acier
- Autre solutions

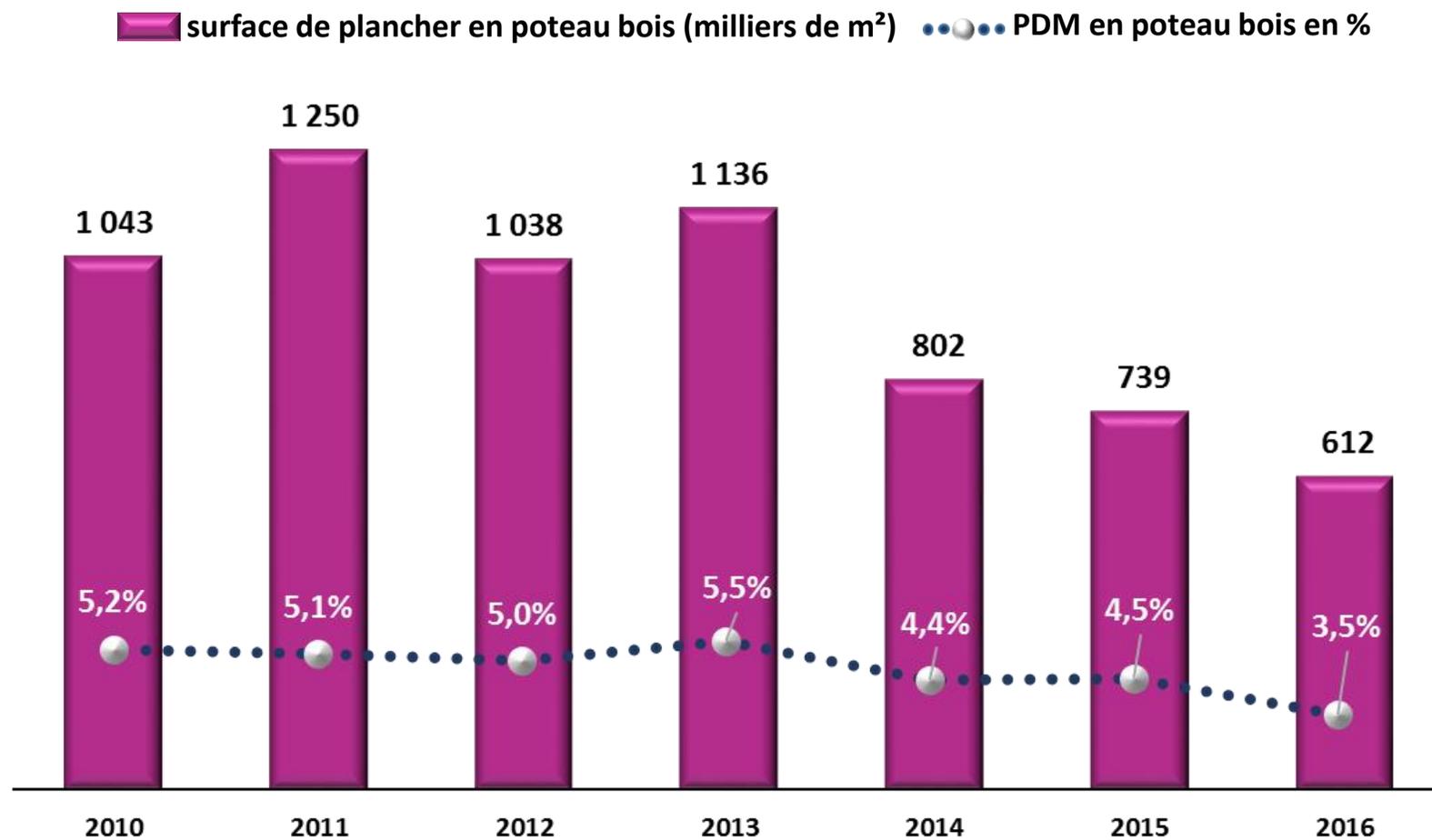


Structure poteau/poutre



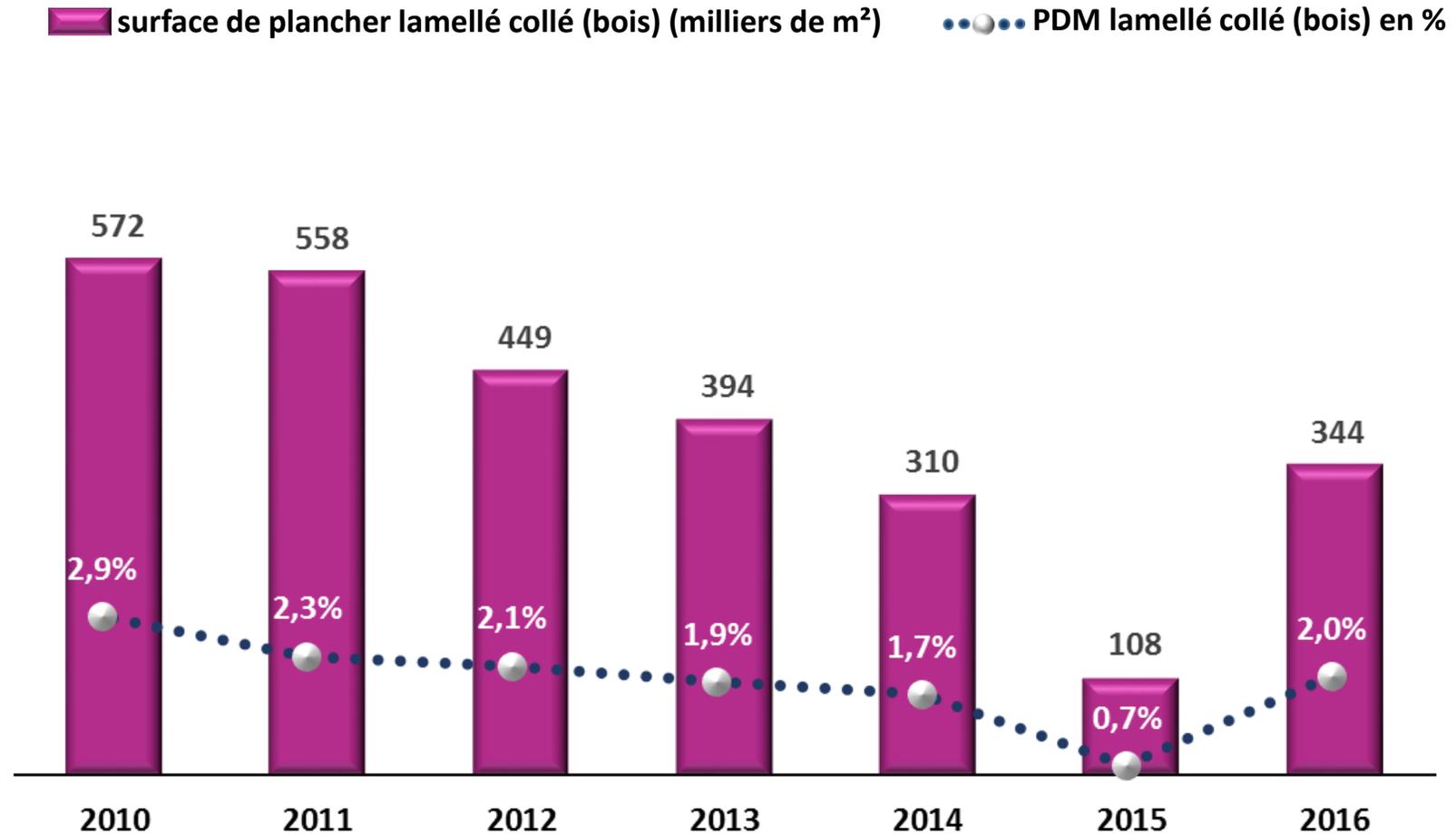
MATÉRIAU DE LA STRUCTURE PORTEUSE : POTEAU BOIS

Résultats exclusifs



MATÉRIAU DE LA STRUCTURE PORTEUSE : LAMELLÉ COLLÉ (BOIS)

Résultats exclusifs



TERTIAIRE

MATÉRIAU DU REMPLISSAGE/REVÊTEMENT DE FACADES

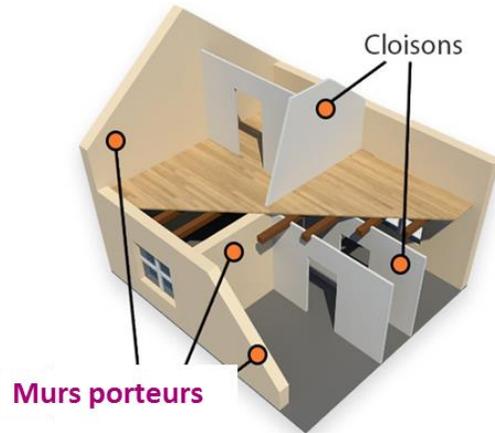
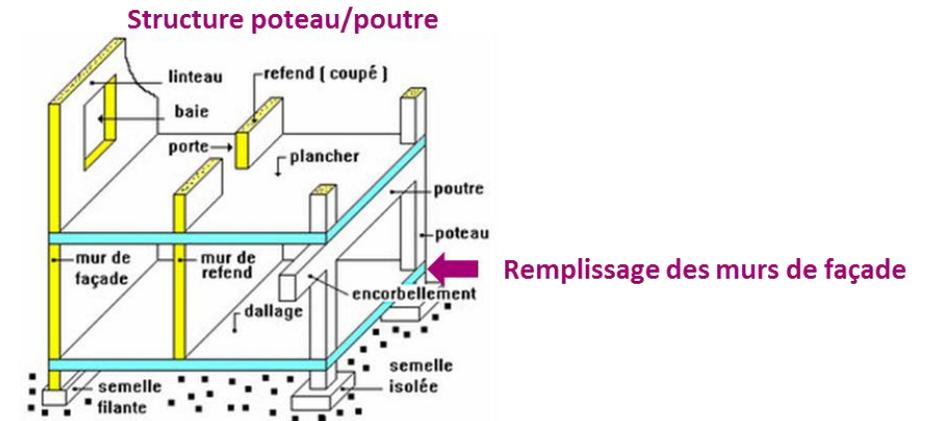
Quel sera le matériau remplissage/revêtement des façades ?

Remplissage de façade

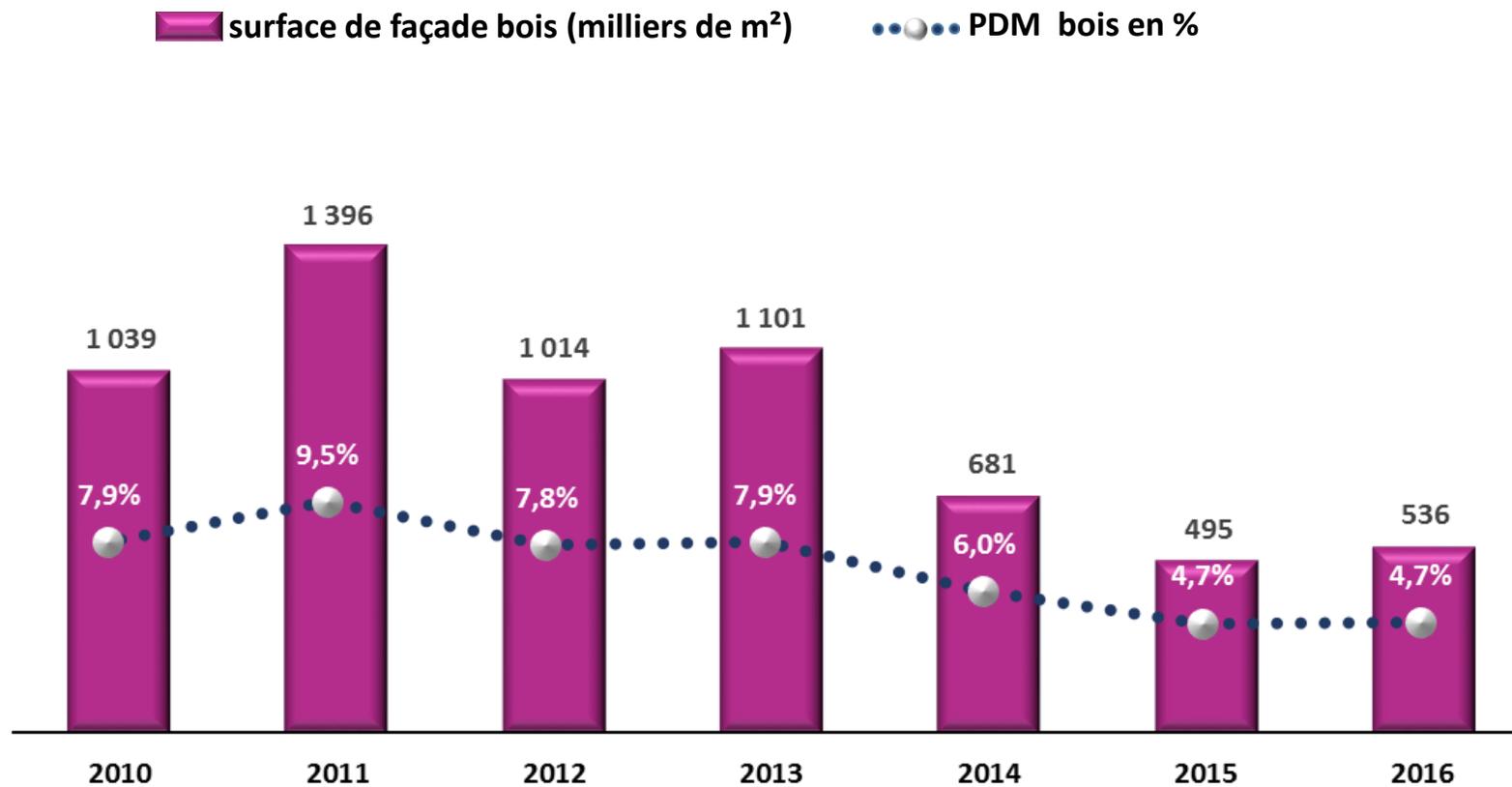
- Bois
- Bloc béton
- Brique
- Béton banché
- Béton préfabriqué
- Béton cellulaire
- Acier
- Aluminium
- Fibre ciment
- Mur rideau/façade vitrée
- Autres solutions

Revêtement de façade

- Bois
- Enduit
- RPE
- Peinture
- Pierre
- Brique
- Carrelage
- PVC
- Acier
- Aluminium
- Verre
- Béton préfabriqué ou brut
- Autres solutions

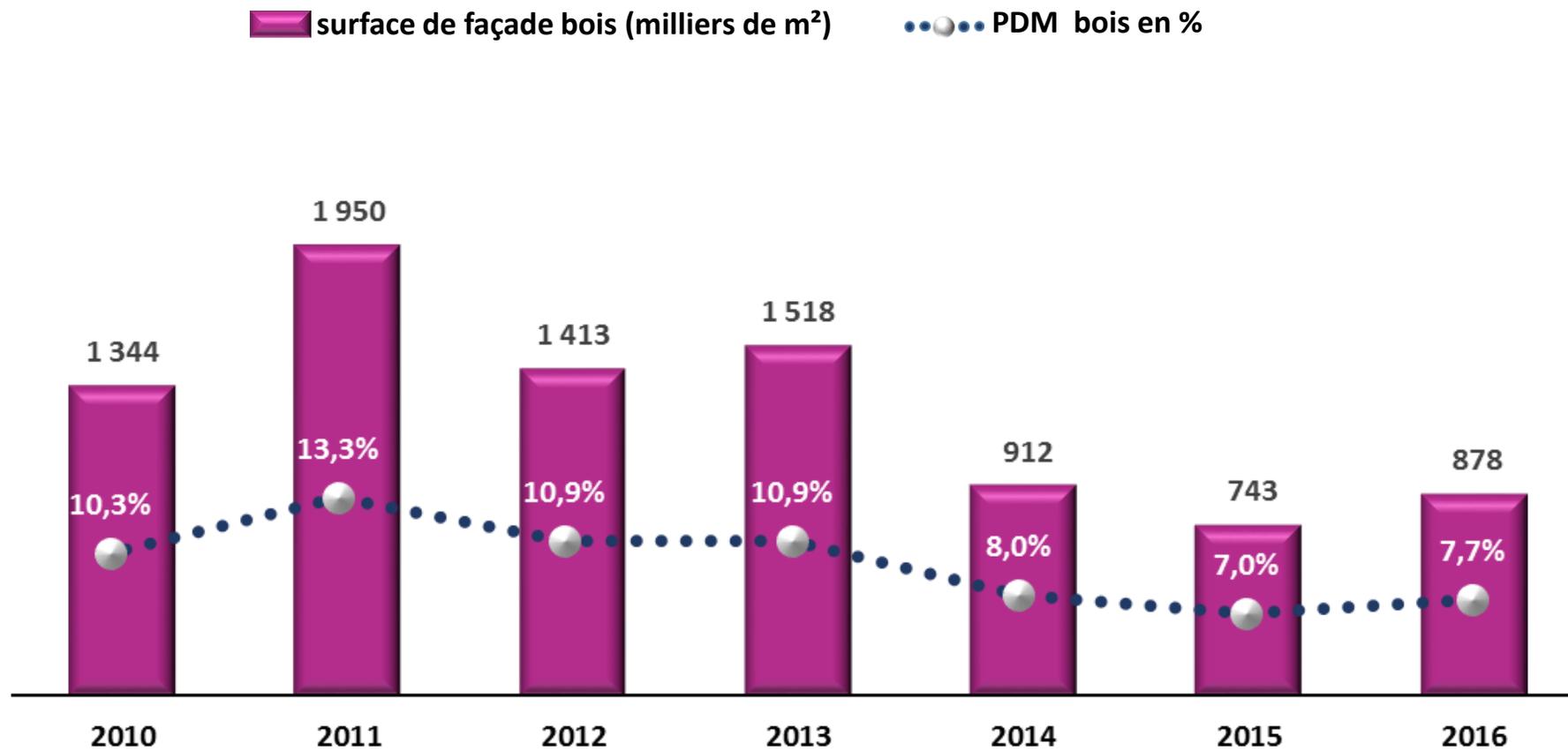


REPLISSAGE DES FAÇADES : BOIS (bois massif, ossature bois, autres)



Résultats exclusifs

REVETEMENT DES FACADES : BOIS



Résultats exclusifs

TERTIAIRE STRUCTURE DE LA COUVERTURE/CHARPENTE

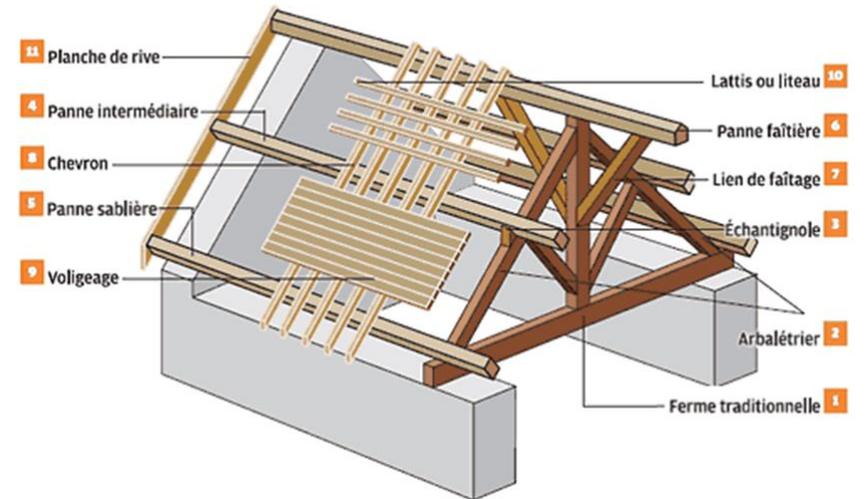
Quelle sera la structure de la couverture?

Structure de la couverture/charpente

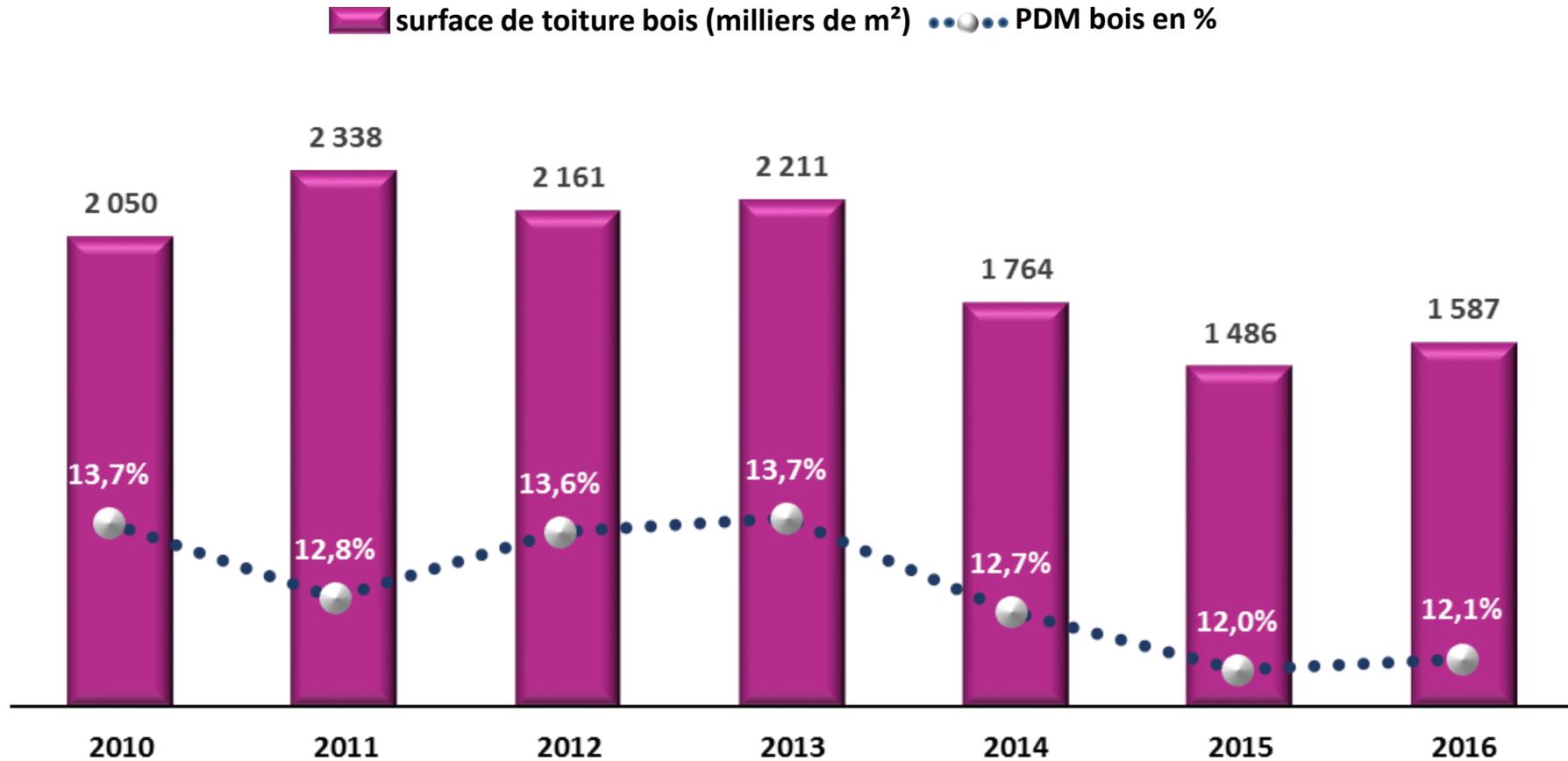
- Bois
- Lamellé collé
- Dalle béton
- Charpente béton
- Charpente acier
- Autres solutions



Schéma charpente toiture



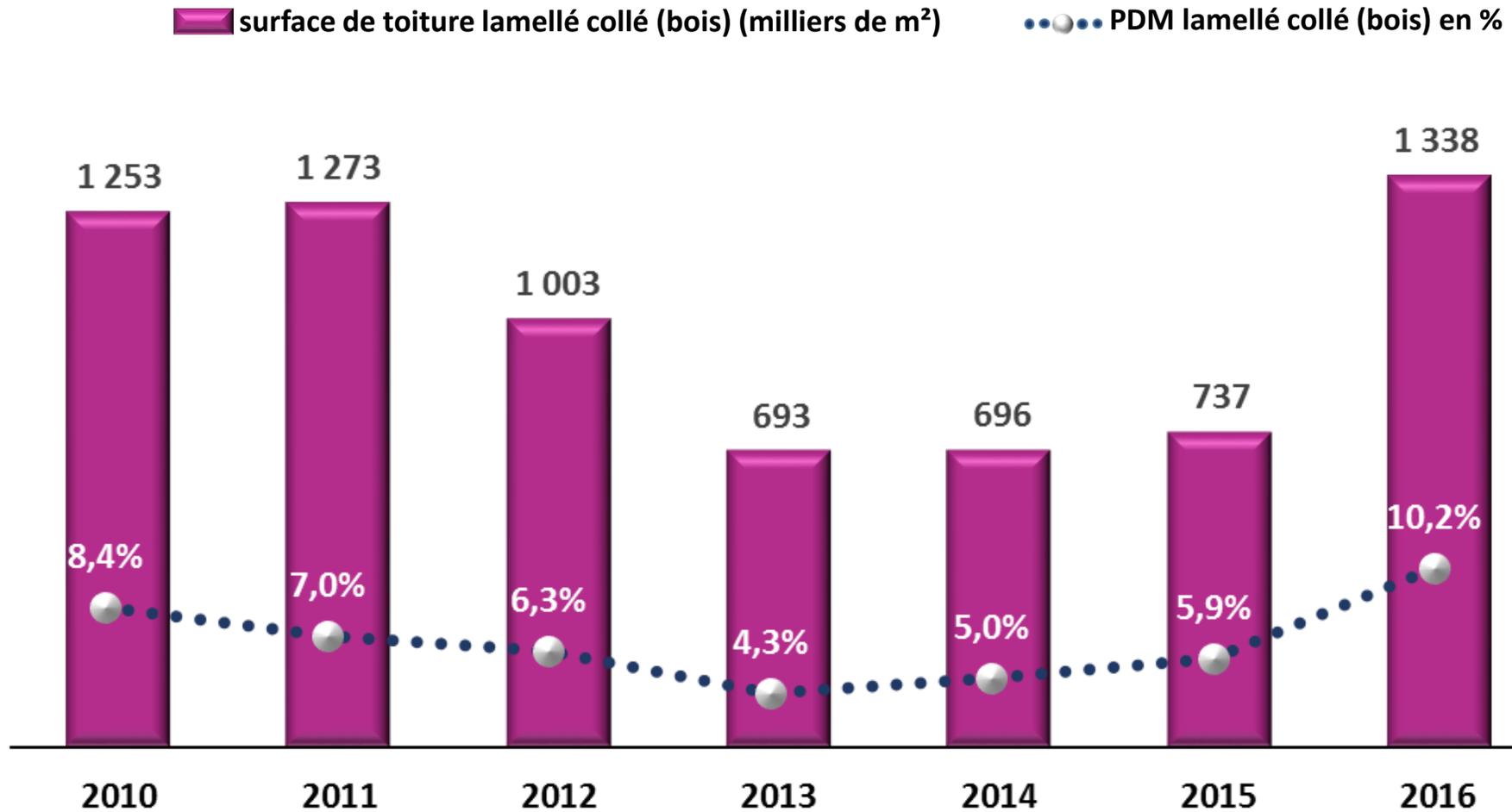
STRUCTURE DE LA COUVERTURE/CHARPENTE : BOIS



Résultats exclusifs

STRUCTURE DE LA COUVERTURE/CHARPENTE : LAMELLE COLLE (BOIS)

Résultats exclusifs



POUR EN SAVOIR PLUS

RAPPROCHEZ-VOUS DE VOS ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES REPRÉSENTÉES AU SEIN DU CODIFAB



CAPEB

www.capeb.fr



UICB

www.batibois.org



UMB-FFB

www.umb.ffbatiment.fr



UIPC

www.uipc-contreplaque.fr



UIPP

www.uipp.fr



UFME

www.ufme.fr